

RECY
20 VOIE CHANTERAIN 51520 REC
03.26.70.11.08

Bon No: 001129278	1ere Gachée: 13:47 (1) Date: 12/08/2026 HIOL2608122776		Zone: Sous Centrale				
		Quantité: 1.50 m3 référence commande(2): 03 26 09 30 55	Véhicule:				
client: 410147 chantier: DEPART	EIFFAGE ROUTE NORD EST AG BU00502 CHAMPAGNE ARDENNE REIMS 62000 Arras R26014 DEPART		LM LM				
			LM LUI MEME				
	ARRIVEE CHANTIER convenue réelle		DECHARGEMENT debut fin	DEPART chantier	RETOUR centrale	ATTENTE 00:00	température: vitesse du vent: validité:
code Béton PJNCNXA250		désignation(6)(8) BORDURE	certification	classe d'exposition(3)	Classe Chlorure	consistance(7) Dmax 20	
ciment(type et classe) CEMII B-LL 42.5R CE CP2 NCEMII B-LL 42.5R		Additions(type)	dosage(C+Ka)(5) 0		Résistance caractéristique(4)		
appellation commerciale BETON NCN Dm20 CEM2 250							
Propriétés particulières spécifiées							
SERVICES			ADJUVANTS/AJOUTS (nature et dosage)			LIVRAISON RECEPTIONNEE	
CONTRIB ENVIRON HAUSSE ENERGIE TAXE CARBONE ECO-PARTICIPATION						NOM: signature du client:	
ajout d'ingrédients sur chantier(9): type et quantité: demandeur:							
signature:							

- (1) Sauf dispositions particulières, le béton doit être mis en oeuvre, au plus tard, 2 heures après la fabrication de la première gachée
- (2) Cette case est obligatoirement remplie dans le cas d'un BCPE et dans les autres cas seulement si spécifié
- (3) la classe X0 ne peut convenir que pour des bétons ne subissant aucune agression, non armés ou faiblement armés avec un enrobage d'au moins 5 cm
- (4) contrôle de la résistance sur cylindres.
- (5) Dosage minimal en liant équivalent, si spécifié par le client pour les BPS; dosage nominal en ciment pour les BCP.
- (6) BCPN: Béton à Composition Prescrite dans la norme NF P18-201; BCPE: Béton à Composition Prescrite sur Etude Client.
- (7) ou rapport E/C suivant la spécification.
- (8) l'appellation PRODUIT SPECIAL ne peut être utilisée pour des bétons entrant dans le domaine d'application de la norme NF EN 206-1
- (9) tout ajout sur chantier non prévu dans la formulation du béton rend le béton non conforme à la norme NF EN 206-1